

## SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020

**Le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand siège en séance ordinaire ce 7 décembre 2020 par voie téléphonique.**

Sont présents à cette téléconférence : Clémence Nadeau et Sylvie Gingras, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Est absente : Suzanne Aubre, conseillère

Assistent également à la séance, par voie téléphonique : Sylvie Tardif, secrétaire-trésorière et Dominic Doucet, directeur général.

La conseillère Suzanne Aubre se joint à la téléconférence à 19h03.

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant le décret numéro 1272-2020 du 2 décembre 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 9 décembre 2020;

Considérant l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication à la condition que cette séance soit publicisée dès que possible;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie téléphonique.

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu à l'unanimité que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique et que l'enregistrement audio de la présente séance soit disponible sur le site Internet de la municipalité.

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

### **ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1<sup>re</sup> période de questions
- E) Varia
  - Délégation de sorties
  - Nomination des représentantes – Réseau BIBLIO
  - Entretien de la patinoire de Vianney
  - Radiation des mauvaises créances
  - Calendrier des séances du conseil
  - Registre public des déclarations faites par un membre du conseil

- Demande de paiement – réfection du chemin Gosford
- Demande de paiement – vidange des étangs aérés
- Demande de paiement – construction – bâtiment de services
- Réclamation d'Alain Allaire
- Renouvellement des assurances municipales avec la MMQ
- Renouvellement – mandat – émission des permis
- Dérogation mineure – 291 rue Bernier Ouest
- Vidange du bassin des rivières Larose-Fortier
- Petits contrats avec Services sanitaires Denis Fortier
- Promesse achat-vente – lots 526-7-13, 527A-29 et 527A-30

- F) 2<sup>e</sup> période de questions
- G) Présentation des comptes
- H) Clôture de la séance

**2020-12-300 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2020-12-301 Adoption des procès-verbaux**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020 et une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2020, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2020 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

En raison des mesures de précaution exceptionnelles adoptées contre la propagation du coronavirus, le public n'est pas admis à cette séance. Toutefois, il était invité à poser des questions par courriel au [info@stferdinand.ca](mailto:info@stferdinand.ca) avant 16 h le lundi 7 décembre 2020.

Aucune question n'a été reçue.

**2020-12-302 Prévisions de sorties**

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
S. Tardif	avocat Ouellette	Thetford Mines	2020-11-16
Y.Charlebois	notaire	Plessisville	2020-11-27

**2020-12-303 Représentantes – Réseau BIBLIO**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de nommer Suzanne Aubre, représentante du conseil municipal et Geneviève Alain, responsable de la bibliothèque municipale auprès de Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. pour 2021. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2020-12-304 Entretien de la patinoire de Vianney**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter la proposition de Marie-Claude Garneau pour l'entretien de la patinoire extérieure de Vianney pour la saison hivernale 2020-2021 pour un montant de 3 000 \$ et d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à signer le contrat de

service. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2020-12-305      Radiation des mauvaises créances**

Considérant l'existence de créances jugées irrécouvrables;

Considérant qu'il s'agit de créances provenant de factures diverses qui ne sont munies d'aucune garantie;

Considérant qu'il n'est pas justifié d'engager des coûts supplémentaires;

En conséquence, il est proposé par Suzanne Aubre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand autorise la radiation des créances irrécouvrables totalisant 1 031.76 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2020-12-306      Calendrier des séances du conseil**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021. Ces séances se tiendront le lundi sauf en avril et en septembre et débiteront à 19 heures :

11 janvier	8 février	8 mars
6 avril (mardi)	3 mai	7 juin
5 juillet	2 août	7 septembre (mardi)
4 octobre	15 novembre	6 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**Registre public des déclarations faites par un membre du conseil**

En conformité avec l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la secrétaire-trésorière doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée, ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, et qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus, soit 200 \$.

La secrétaire-trésorière affirme n'avoir reçu aucune déclaration au cours de l'année 2020.

**2020-12-307      Demandes de paiement - réfection du chemin Gosford**

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu d'accepter la demande de paiement no 2 au montant de 290 957.54 \$ (taxes incluses) et la demande de paiement no 3 au montant de 358 400.96 \$ (taxes incluses) de Sintra inc. (Division Mauricie/Centre-du-Québec) pour les travaux de réfection du chemin Gosford Nord, segments 66, 67 et 68. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2020-12-308      Demande de paiement - vidange des étangs aérés**

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu d'accepter la facture no 93165774 de Terrapure au montant de 196 882.94 \$ (taxes incluses) pour les travaux de la vidange et de la disposition des boues des étangs aérés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2020-12-309      Demande de paiement - construction - bâtiment de services**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'accepter la demande de paiement no 2 de C.R.L. Construction inc. au montant de 60 691.62 \$ (taxes incluses) pour les travaux de construction du bâtiment de services au Parc Versant du Lac. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2020-12-310      Réclamation d'Alain Allaire**

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu de rembourser à Alain Allaire les frais encourus pour réparer les dommages causés à son véhicule par une balise à neige de borne-fontaine, soit 229.95 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2020-12-311      Renouvellement des assurances municipales avec la MMQ**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu de renouveler les assurances municipales avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour un montant total de 45 088 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2020-12-312      Renouvellement - mandat - émission et vérification des demandes de permis de construction/rénovation et environnementaux**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de renouveler le mandat de la firme 9398-1686 Québec inc. à titre d'agent à l'émission et vérification des demandes de permis de construction/rénovation et environnementaux pour la municipalité de Saint-Ferdinand à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au tarif de 980 \$/semaine (taxes en sus) pour une période de 50 semaines. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2020-12-313      Dérogation mineure de La Traversée 12-18 ans inc.**

Attendu que La Traversée 12-18 ans inc. a déposé une demande de dérogation mineure pour autoriser l'agrandissement de la résidence (garage attaché) avec une marge de recul latérale de 0,26 mètre normalement prescrite à 2 mètres localisée au 291 rue Bernier Ouest, sur le lot 520-1-1-12, canton d'Halifax;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande que ladite demande de dérogation mineure devrait être accordée avec modification;

Attendu que le conseil a donné la possibilité à tout intéressé désirant se faire entendre de lui transmettre ses commentaires écrits par courriel ou par courrier suivant l'avis public du 20 novembre 2020;

Attendu que le conseil n'a reçu aucun commentaire;

En conséquence, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu que la demande de dérogation mineure soumise par La Traversée 12-18 ans inc. et localisée au 291 rue Bernier Ouest sur le lot numéro 520-1-1-12, canton

d'Halifax, soit suspendue pour permettre l'étude de détails supplémentaires. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2020-12-314 Vidange du bassin des rivières Larose-Fortier**

Considérant la nécessité pour la municipalité de vider le bassin des rivières Larose-Fortier afin de réduire la probabilité de formation d'un embâcle;

Considérant que l'ensablement des rivières Larose-Fortier, du lac William et ses tributaires préoccupe grandement les citoyens;

Considérant que la municipalité de Saint-Ferdinand veut collaborer à l'atteinte de plusieurs objectifs du Plan directeur de l'eau de la zone Bécancour du Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour;

Considérant qu'un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) est requis pour la réalisation de ces travaux afin de régulariser sa situation avec les instances gouvernementales;

Par conséquent, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'autoriser Jérémey William, chargé de projet en urbanisme et environnement, au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand à signer tout document relatif à une ou plusieurs demandes de certificat d'autorisation, notamment en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, afin de permettre à la municipalité de réaliser différents aménagements ou entretiens reliés au lac William et aux différents tributaires de ce dernier. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2020-12-315 Petits contrats avec Services sanitaires Denis Fortier**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu de retenir les services de Services sanitaires Denis Fortier pour les petits contrats suivants :

- 2 collectes de feuilles par année;
- Collecte des vidanges et récupération à l'ancien hôpital St-Julien;
- Fourniture, levée et disposition des conteneurs de l'écocentre;
- Fourniture et collecte des plastiques agricoles par conteneur.

aux mêmes taux qu'en 2020 et ce, pour les années 2021 et 2022. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2020-12-316 Promesse d'achat-vente - lots 526-7-13, 527A-29 et 527A-30**

Considérant que la municipalité de Saint-Ferdinand a l'intention de vendre une partie de terrain vacant d'une superficie approximative de 12 923.9 mètres carrés portant les numéros de lots 526-7-13, 527A-29 et 527A-30 du canton d'Halifax à 9188-7182 Québec inc.;

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'autoriser le maire Yves Charlebois et le directeur général Dominic Doucet à signer une promesse d'achat-vente avec 9188-7182 Québec inc. pour une partie de terrain vacant située sur les lots 526-7-13, 527A-29 et 527A-30 du canton d'Halifax. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Il n'y a pas de 2<sup>e</sup> période de questions.

**2020-12-317      Ajournement de la séance à 19h22**

Il est proposé par Yves Charlebois et résolu d'ajourner la présente séance pour quelques minutes. Adopté à l'unanimité.

À la reprise de la séance ajournée à 19h26, tous les membres du conseil présents au début de cette séance forment toujours quorum.

**2020-12-318      Reprise de la séance à 19h26**

Il est proposé par Yves Charlebois et résolu de reprendre les délibérations de la présente séance. Adopté à l'unanimité.

**2020-12-319      Présentation des comptes**

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu de payer les comptes du mois de novembre 2020 tels que présentés pour un montant de 1 492 193.27 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2020-12-320      Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 19h27. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.